
Enquête publique – Remplacement du télébenne de Lonzagne par une télécabine 10 places

À partir de Matthieu Gouttefarde <[REDACTED]>

Date Lun 19/01/2026 13:37

À enquetetelevillagepeisey2025@outlook.fr <enquetetelevillagepeisey2025@outlook.fr>

Madame MACON,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au remplacement du télébenne de Lonzagne par une télécabine 10 places, je souhaite vous faire part de mon avis en tant qu'habitant de la vallée de la Tarentaise et usager occasionnel (deux à trois journées par an hiver/été) du domaine des Arcs.

L'appareil actuel est obsolète avec un niveau de confort et de sécurité éloigné des standards actuels. Cette liaison douce limite naturellement une partie du trafic routier et assure un lien fort entre le village et la station, en hiver comme en été. Elle permet à la fois l'accès au domaine skiable et aux superbes itinéraires de randonnée de la vallée de Nancroix, ainsi qu'à son domaine nordique.

L'augmentation du débit est nécessaire au regard des files d'attente observées lors des périodes d'affluence. La technologie de télécabine apparaît pleinement appropriée pour ce type d'équipement, offrant des véhicules fermés et sécurisés pour tous les utilisateurs. Les cabines permettront également l'embarquement des VTT, point important pour soutenir la diversification des activités hors-ski.

L'impact paysager semble amélioré au vu des intégrations prévues et de la suppression de certains pylônes. S'agissant des incidences environnementales, comme pour tout aménagement en montagne, elles existent mais, à la lecture du dossier, elles sont maîtrisées et minimisées. Par ailleurs, la note en réponse à l'avis de la MRAE paraît répondre de manière argumentée aux recommandations formulées. Ayant déjà participé à des présentations publiques d'ADS, j'ai pu constater la volonté de l'exploitant d'aménager durablement le domaine tout en respectant les écosystèmes.

Par conséquent, et puisqu'il s'agit du remplacement, au même emplacement, d'un aménagement existant contribuant à la mobilité douce, j'émetts un avis favorable à la réalisation de ce projet structurant pour le village de Peisey-Nancroix.

En vous remerciant par avance de la bonne prise en compte de mon avis, je vous souhaite une bonne journée,

Cordialement,

Matthieu GOUTTEFARDE